

oute la ville va-t-elle bientôt avoir rouler à 30 km/h?

use poursuit le passage de la limitation de vitesse à 30 km/h dans les quartiers.

edi 15 janvier, les travaux
ité dans plusieurs rues
ier Saint-Simon au sud-
ulouse. Pendant cinq
; les services travaux de
vont procéder à la mise
o de Saint-Simon « *afin
le quartier* », comme l'a
naire Pierre Cohen aux
5.
ratégie de circulation
; nouvelle. Depuis plu-
inées, de nombreuses
à la ville sont passées
e configuration. « *Nous
:aucoup insisté sur ce
ui fait qu'aujourd'hui, la
de partie des rues situées
eur des boulevards est
30 km/h, si ce n'est la rue
et la rue du Languedoc.
la mise en zone 30 se fait
ande des habitants, en*



concertation avec eux. C'est ce qui s'est passé à Saint-Simon où nous avons tenu compte des remarques et contributions que nous avons reçues lors des Commissions de quartiers, des Conseils de secteurs et des ateliers spécifiques », explique Bernard Marquié, l'adjoint à la mobilité et aux déplacements. C'est ce qui va se passer en 2013 jusqu'à l'heure actuelle aucun passage en zone 30 n'est

ves, en témoigne le nombre d'accidents corporels sur ces zones : « *zéro l'an dernier* », affirme l'élu.

Et une enquête sur la zone pilote des Chalets montrait une diminution du trafic ainsi qu'une diminution notable des accidents.

Seules 24 % des rues de Toulouse sont à 30 km/h

Malgré ces bons chiffres, les craintes de ceux qui pourraient penser qu'à moyen terme, toutes les voies de circulation de la commune vont passer à 30 km/h peuvent être dissipées. Ce jour-là n'est pas arrivé. « *Nous n'avons d'ailleurs pas les moyens financiers de tout faire en même temps* », sourit Bernard Marquié. Cela n'a par ailleurs jamais été envisagé par la Ville. Sur le territoire de la Commune urbaine 382 km de rues sont aujourd'hui limitées à 30 km/h, soit 12 % des voies. Sur ces 382 km, 227 se trouvent sur la commune de Toulouse (24 % des voies). Il y a bien de la marge.

D. S-S.

3 QUESTIONS À

Roland Murat
et Alexandre Lévy

Instigateurs du concours international
« Le Théâtre s'affiche ».



« Ce concours constitue la mémoire du théâtre amateur »

« Le Théâtre s'affiche », qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un concours international élisant, tous les 2 ans, les plus belles affiches du théâtre amateur. Nous avons eu envie il y a 5 ans de créer un événement qui mettrait à l'honneur le travail des petites compagnies, souvent de qualité, pour annoncer leurs spectacles. C'est aussi une façon de constituer une mémoire de ce type de théâtre.

Comment se présente cette 3^e édition ?

Plutôt bien ! On attend entre 80 et 100 affiches de toute la France, d'Europe... et même d'ailleurs : 4 créations doivent par exemple nous être envoyées du Québec ! Un jury composé de professionnels du théâtre, de comédiens et d'élus décernera 9 prix, dans 3 catégories : jeune, adulte et festival. Il y aura aussi un prix Coup de Cœur du public et, première cette année, le grand public peut voter via le site de la manifestation pour attribuer le Prix de l'Internaute.

Quelle est la procédure pour participer ?

Il suffit de nous envoyer 2 exemplaires de votre affiche par courrier - une sera exposée et l'autre conservée à titre d'archive - ainsi qu'une par e-mail (letheatresaffiche@yahoo.fr), avant le 22 février. Tout est détaillé sur www.letheatresaffiche.org

D. R.